

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MONT-LOZÈRE

La Gazette

Hiver 2025 - 13

LE MOT DU PRÉSIDENT



Nous entamons cette nouvelle année 2025 dans un contexte national et mondial particulièrement tendu et incertain. Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux sont nombreux.

Localement, en ce début d'année, nous sommes particulièrement impactés par la réduction des enveloppes de subventions pour nos projets d'investissement, ainsi que par les incertitudes quant au transfert des compétences liées à l'eau potable et à l'assainissement, alors même que la gestion de la ressource en eau demeure une préoccupation majeure.

Ces périodes d'incertitude soulignent plus que jamais l'importance de la solidarité et de la coopération. Nous devons rester informés et réactifs, afin de prendre des décisions éclairées. Cette gazette, à laquelle j'accorde une attention particulière, est un outil précieux pour renforcer le lien entre les habitants, les collectivités et les institutions. Elle se veut un moyen pour vous offrir des informations claires et pertinentes sur les projets en cours et à venir.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, vos préoccupations ou vos idées. Vos avis sont essentiels pour que nous puissions continuer à travailler main dans la main pour le développement et le rayonnement de notre territoire.

Bonne lecture !

Jean de LESCURE

SOMMAIRE

RESSOURCES HUMAINES : Du mouvement dans les services !	Page 3
TRANSFERT DE COMPETENCE : Convention avec la fourrière animale de Lozère.....	Page 3
ECONOMIE : Immobilier d'entreprise	Page 3
TOURISME : Une offre de partenariat à destination des pros du tourisme.....	Page 4
Educ-tour, partez à la (re)découverte de votre territoire	Page 4
Nouvelles expositions au château de Castanet	Page 4
ENERGIES : Visites de l'usine hydroélectrique EDF-Chassezac et bilan 2024	Page 5
Une centrale photovoltaïque au Roujanel.....	Page 5
DEFENSE INCENDIE : Mise aux normes de la piste DFCL des Pialades	Page 6
Des travaux au centre de secours de Villefort	Page 6
HABITAT : La CCML soutient les propriétaires lozériens !	Page 7
Service public d'assainissement non-collectif (SPANC).....	Page 7
JEUNESSE : Une année avec les Zoufants	Page 8
L'accueil de loisirs Mont-Lozère à l'Age de Glace	Page 8
Les Petits Malins à la rencontre des personnes âgées	Page 8
ASSOCIATIF : Contrats Educatifs Locaux (CEL)	Page 9
Club multisports Halle des sports de Villefort	Page 9
Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA)	Page 10
MOBILITE : Des nouvelles du Transport à la Demande (TAD)	Page 10
NUMERIQUE : De nouveaux ateliers gratuits en 2025 !.....	Page 11
Ateliers numériques avec le collège de Villefort	Page 11
FRANCE SERVICES : Permanences de nos partenaires	Page 12

Toutes les infos sur la
CCML en scannant le
QR code



RESSOURCES HUMAINES

DU MOUVEMENT DANS LES SERVICES !

La fin de l'année aura été marquée par le départ d'une personnalité de notre collectivité... celle que l'on ne présente plus : Mumu ! Cette dernière s'en est allée vers une autre région, toujours au service d'une collectivité mais à la gestion de la paie... un nouveau départ pour elle et sa famille, nous leur souhaitons pleine réussite.



Pour remplacer Murielle FANTINI, **Camille BRAHIC** a été recrutée le 23 septembre sur ses missions au sein des France Services, ainsi que sur l'élaboration de votre Gazette. Puis **Mylène DAVID**, est arrivée le 18 novembre afin de prendre la suite du côté des RH et de l'administratif essentiellement, mais aussi en renfort à la France Services de Villefort.

A l'ALSH, Élise FRASLIN marque une pause de quelques mois afin d'accueillir un heureux évènement. Elle est remplacée depuis fin octobre 2024 par **Coralie DODE**, directrice diplômée et expérimentée.

Sa pédagogie s'inscrit bien dans la sensibilité des projets portés par l'équipe en place, qu'elle va pouvoir enrichir de sa fibre personnelle.



Enfin, à la déchetterie du Bleynard, **Patrick VALETTE** assure désormais le gardiennage suite au départ de Jean-Pierre

DENISSELLE parti fin décembre 2024, après 6 années de service. Un grand merci à Jean-Pierre pour avoir assuré cette mission avec convivialité et bonne humeur !

L'ensemble du personnel ainsi que les élus souhaitent la bienvenue à ces agents fraîchement arrivés, heureux de se tenir à votre service !

TRANSFERT DE COMPÉTENCE

CONVENTION AVEC LA FOURRIÈRE ANIMALE DE LOZÈRE

Suite au transfert de la compétence de gestion d'une fourrière animale à la communauté de communes Mont-Lozère fin 2024, une convention a été signée avec la fourrière animale de Lozère pour assurer ce service. La contribution demandée à la CCML est de 1 € par habitant et par an.

Concrètement, la fourrière s'est engagée à réaliser à sa charge la capture, le transport, l'hébergement des animaux au chenil et la recherche du propriétaire. S'il est identifié, ce dernier devra s'acquitter des frais de garde et des frais vétérinaires auprès de la fourrière avant la reprise de son animal.

Désormais, et depuis le 1er janvier 2025 : tout animal trouvé en état de divagation sur le territoire de la CCML devra être dirigé vers la fourrière animale de Lozère au Chastel Nouvel.

Contact : 06 78 02 98 83

ECONOMIE

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La communauté de communes Mont-Lozère a passé une convention depuis 2018 avec le Département de la Lozère pour l'octroi de subventions aux projets d'immobilier d'entreprise.

L'instruction des dossiers est assurée par les services du Département.

Les subventions peuvent ensuite être attribuées par le conseil communautaire, puis par le conseil départemental.

Dans le cadre de ce dispositif, une subvention d'un montant de 19 244 € a été attribuée à l'EIRL Najem BADAOU, propriétaire de la

boucherie-charcuterie sur Villefort, pour un projet d'acquisition et d'aménagement d'un bâtiment pour la préparation de produits finis. Ce projet pourrait engendrer la création d'un emploi supplémentaire sur Villefort et améliorer les conditions de travail du personnel.



- Vous exercez une activité professionnelle sur le territoire et cherchez à promouvoir vos offres et services ?
- Vous êtes propriétaire d'une chambre d'hôtes ou d'un gîte et souhaitez profiter de notre visibilité ?
- Vous désirez déléguer la gestion de votre billetterie de spectacle, concert, visites ou atelier?

4 bonnes raisons d'être partenaire



Rejoignez une équipe de professionnels engagés et intégrez un réseau de 230 partenaires (hébergeurs, restaurants, producteurs, prestataires d'activités et lieux de visite, commerces et associations) mobilisés pour faire rayonner la destination Mont-Lozère.

- Vous faire **connaître** grâce à nos outils de communication : site web, éditions papier, radio, podcast, presse, vidéos promotionnelles...
- **Améliorer** votre connaissance du territoire et de ses actualités : éductour, newsletter..
- **Participer** au développement du tourisme sur le territoire et nous soutenir dans nos actions de promotion et de sensibilisation
- **Se fédérer** autour d'un réseau de partenaires professionnels

Chiffres clés 2024



EDUCTOUR – PARTEZ À LA (RE)DÉCOUVERTE DE VOTRE TERRITOIRE

Chaque année, l'Office de Tourisme Mont-Lozère organise un moment de rencontre et de partage entre habitants et professionnels du tourisme. Cette année, la rencontre a lieu :

LE MARDI 1ER AVRIL À CHASSERADES

- ✨ Au programme : Un après-midi convivial pour mieux connaître le patrimoine local et les activités de la commune
- ☕ 13h30 – Accueil autour d'un café
- 🏰 14h30 – Visite guidée de l'église et du clocher, suivie d'une découverte du pupitre du viaduc de Mirandol en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire Mende & Lot en Gévaudan
- 🎯 16h00 – Rencontre avec Matthieu de Lozère Paintball sur son terrain d'activité

👉 Nouveauté 2025 :

Cette année, tous les habitants du territoire ont été invités à participer à ce temps d'échange et de découverte.

NOUVELLES EXPOSITIONS AU CHÂTEAU DE CASTANET

Suite au départ de Murielle Fantini, la gestion des expositions et de l'accueil au château de Castanet a été reprise par les agents de l'office de tourisme.

Dans la continuité des actions menées sur ce site depuis de nombreuses années, un nouveau programme d'expositions est en cours d'élaboration. Le thème retenu est celui de la pierre, exploré sous différents angles : la géologie, les techniques de construction (pierre sèche, lauze), la sculpture ...

Le château accueillera également une exposition conçue dans le cadre des 60 ans du barrage de Villefort. L'ouverture au public est prévue pour le dimanche 6 juillet.

Horaires : tous les jours en juillet et août, de 14h à 19h, sauf le samedi
Plus d'informations : 04.66.46.87.30



Pour la quatrième année consécutive, la CCML propose dans le cadre du label Pavillon Bleu de la baignade du lac de Villefort, des visites guidées de l'usine hydroélectrique de Pied de Borne.

Pendant la saison touristique étalée de mai à septembre, les 17 créneaux de visites proposés ont permis d'accueillir 188 visiteurs : des touristes venus de toutes les régions de France et de l'étranger, mais également des résidents locaux de notre territoire.

Parallèlement à ces visites, des animations scolaires ont également été proposées à 194 élèves de 7 écoles et collèges.



La convention triennale qui lie notre communauté de communes avec EDF Hydro pour la mise en place de ces visites et animations permettra de poursuivre ce dispositif en 2025.

UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU ROUJANEL

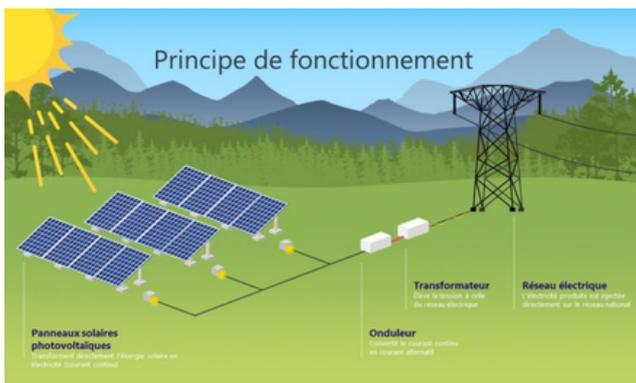
Après plusieurs années d'études, de concertation et de diverses procédures administratives, le projet de centrale photovoltaïque du Roujanel se confirme. En effet, l'arrêté préfectoral de dérogation espèces protégées a été purgé de tout recours le 3 octobre 2024, validant ainsi l'ensemble des mesures visant à réduire l'impact du projet sur la faune et la flore (phasage des travaux sur 2 ans, limitation du terrassement et du décapage, suivi du chantier par un écologue indépendant...).

Ce projet engendrera des retombées économiques importantes pour le territoire, que ce soit durant les deux prochaines années où entreprises locales de travaux, d'hébergement et de restauration seront sollicitées ou à plus long terme avec des revenus issus de la fiscalité pour les communes de Pied de Borne et de Prévencières et pour la communauté de communes.

D'autres mesures compensatoires ont également été négociées en faveur de la population des deux

communes concernées et de l'agriculture, comme l'emploi d'un aide berger pour le troupeau qui pâturera sous les panneaux.

Ainsi, une centrale permettant d'alimenter 80 000 habitants, avec une production estimée à 180 000 MWh/an devrait pouvoir être mise en service en 2027.





Longue de 6,7 km, la piste DFCI des Pialades, située sur la commune de Pourcharesses, assure la jonction entre celle du Bois des Armes et celle du Chalet de l'Aigle.

Régulièrement empruntée par des véhicules pour la défense des forêts contre l'incendie, cette piste avait été classée DFCI au plan de massif de Villefort.



Suite à diverses intempéries, plusieurs secteurs étaient devenus impraticables pour de lutte contre l'incendie. Sur demande de la DDT de la Lozère, la CCML a donc porté un projet de mise aux normes de cette piste. Sous la maîtrise d'œuvre de la société coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise, l'entreprise Beau TP a procédé aux travaux nécessaires pour élargir et niveler la piste, élaguer et débroussailler les abords, revoir l'évacuation des eaux de ruissellement et consolider les passages à gué empierrés.



Financés à 50 % par l'Europe, 19 % par l'Etat et 11 % par le Département de la Lozère, les travaux ont été achevés à l'automne 2025, pour un montant de 64 819,77 € HT.



PRÉFET DE LA LOZÈRE



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



UNION EUROPÉENNE



DES TRAVAUX AU CENTRE DE SECOURS DE VILLEFORT

Durant tout l'automne 2024, des travaux d'aménagement et d'agrandissement ont été réalisés sur le centre de secours de Villefort, propriété de la CCML, avec plusieurs objectifs :

- Agrandir la remise pour accueillir des véhicules plus volumineux, créer un espace de stockage des tenues de feu et améliorer les espaces de rangement.
- Equiper la salle de formation en matériel de vidéo-projection.
- Aménager un abri en garage fermé.



Grâce aux diverses compétences des sapeurs-pompiers du centre, la majorité des travaux ont pu être réalisés par ces derniers, avec le soutien ponctuel d'un agent technique de la CCML.

Seules deux prestations ont été externalisées : les dalles béton et la pose des portes sectionnelles du garage. Le coût total des fournitures et des prestations financées par la CCML s'est ainsi porté à 26 600 € HT, subventionné à 50 % par l'Etat.

LA CCML SOUTIEN LES PROPRIÉTAIRES LOZÉRIENS !

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) appelé Pacte Territorial France Rénov', la Communauté de Communes Mont-Lozère, déjà partenaire technique et financier du précédent programme, a renouvelé son engagement lors de la tenue du conseil communautaire du 14 février 2025.

En effet, à la demande de l'ANAH, une nouvelle organisation est en train de voir le jour ; elle aura pour but de coordonner sous la forme d'un guichet unique, l'ensemble des acteurs qui jouent un rôle dans l'amélioration de l'habitat privé.



A qui s'adresse ce programme ?

L'ensemble des propriétaires lozériens quel que soit :

- leur projet (rénovation énergétique, travaux lourds, adaptation à la perte d'autonomie),
- leur statut (occupant, bailleur)
- leurs ressources financières.



A noter que l'ADIL, un des acteurs du panel à disposition, propose des rendez-vous en visio sur les deux France Services, le premier mardi matin de chaque mois (voir les informations sur les permanences en page 12).

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Qui est concerné par le contrôle périodique ?

Toutes les personnes propriétaires d'un logement non-raccordé à un réseau d'assainissement collectif (une station d'épuration fonctionnelle).

La localisation en zone « collectif » ou « non collectif » est sans effet, c'est le raccordement ou non au collectif qui compte.

Comment se passe le contrôle ?

- 1) Je reçois un courrier postal dans lequel il m'est demandé de prendre rendez-vous.
- 2) Un de nos techniciens réalise un diagnostic et constate le bon ou le mauvais fonctionnement de mon assainissement.
- 3) Un rapport et une attestation de contrôle sont rédigés et me sont transmis.
- 4) Je reçois la facture pour le diagnostic et paie avec une possibilité d'échelonnement sur 6 ans.

Rappel des tarifs

Type d'intervention	Montant de la redevance
Contrôle périodique	204.60 € (ou 34.10 € / an pendant 6 ans)
Diagnostic (pour une vente)	287.10 €

La vente de votre logement durant la période de paiement échelonné (6 ans) est sans effet sur le reste dû.



Quelles démarches je dois faire si j'ai un projet d'installation ou de réhabilitation ?

Une phase d'observation du terrain et de prise de conseil auprès de l'agent du SPANC est nécessaire, pour vous permettre dans un second temps de déposer le dossier d'examen préalable. Celui-ci mentionnera notamment le type d'installation qui sera réalisée. Dès sa validation par le SPANC, vous pourrez démarrer les travaux. Enfin, le SPANC viendra s'assurer de la conformité des travaux.

En 2025, ce sont les communes de Laubert, Pourcharesses, Prévencières et St Étienne-du-Valdonnez qui sont concernées par le contrôle périodique.

Plus d'informations : 04.66.48.13.83
ou sur spanc@ccmontlozere.fr



À l'accueil de loisirs Zou de Villefort, on ne vit aucune aventure car il n'y a pas d'enfants. Il n'y a pas d'animatrices et il n'y a pas d'animateurs non plus... Ah bon ? En revanche, dans le monde du Zou de Villefort, il y a des Zoufants qui vivent des Zouaventures avec des Zouanimatrices et des Zouanimateurs. Un petit aperçu des Zouaventures passionnantes de cette année :



Une visite à la caserne des pompiers de Villefort pour tester les différents outils et découvrir l'ensemble de la caserne

Une semaine autour des marionnettes et des ombres chinoises, un bon moyen d'expression pour faire passer ses idées.



L'ACCUEIL DE LOISIRS MONT-LOZÈRE À L'ÂGE DE GLACE

Est-ce le froid de cette saison hivernale qui a inspiré Brigitte, l'animatrice de l'accueil de loisirs Mont-Lozère au Bleygard ? Toujours est-il qu'en cette matinée du mois de novembre, elle travaille avec application. Crayons, fusains, feutres utilisés d'une main de maître pour créer sur le mur de la salle de sieste de l'accueil, rien de moins qu'une peinture rupestre digne de celles des hommes des cavernes.



Mais pourquoi fait-elle tout cela ?...

Tout simplement parce que Brigitte, comme tous ses autres collègues qui travaillent dans les accueils de loisirs de notre territoire, s'implique pleinement dans les animations proposées aux enfants. Pour que les moments à l'accueil soient pour les enfants des instants de vie qui ont du sens et qui permettent l'éveil dans un cadre éducatif réfléchi et bienveillant. Parfois, on aimerait bien retourner à l'accueil de loisirs...



LES « PETITS MALINS » À LA RENCONTRE DES PERSONNES ÂGÉES

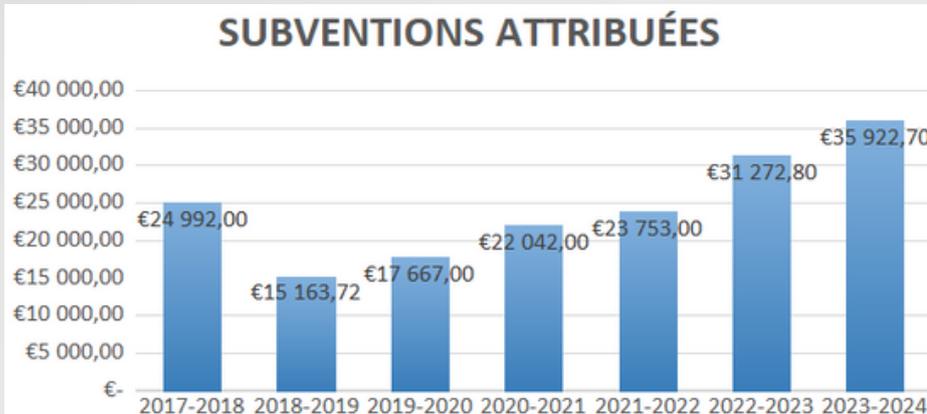
Quoi de mieux lorsqu'on est résident d'une maison de retraite que de recevoir de la visite pour rompre la monotonie d'un après-midi d'automne. C'est cette sympathique rencontre qui a eu lieu entre les enfants de l'accueil de loisirs de Langlade-Brenoux et les seniors de la résidence Joseph Caupert au Bleygard. Une fois les premiers instants timides de la prise de contact passés, les regards se sont ouverts et les mains rapprochées pour jouer. Sur les visages souriants, il n'y avait plus d'âge d'indiqué. Juste de la joie.

Grâce au travail conjoint des équipes d'animation de l'accueil de loisirs du Foyer Rural de Langlade-Brenoux et de l'EHPAD du Bleygard, ces deux générations réunies à travers des jeux et des sourires ont vibré pendant quelques heures au rythme d'une même émotion, celle toute simple qui consiste à être ensemble.



CONTRATS ÉDUCATIFS LOCAUX (CEL)

Depuis plusieurs années, l'implication de votre communauté de communes dans ce dispositif de soutien permet aux associations porteuses de projets éducatifs de contribuer au dynamisme de notre territoire.



Réunis en conseil communautaire le jeudi 5 décembre 2024, vos élus ont voté le soutien financier aux associations porteuses d'action pour la jeunesse.

23 associations ayant réalisé 37 actions en faveur de la jeunesse de notre territoire pendant l'année scolaire 2023-2024 ont reçu un total de 35 922,70 €.

Pour l'année scolaire à venir, 56 206,27 € sont d'ores et déjà budgétisés pour 46 projets d'actions déposés auprès du service jeunesse de la CCML par 22 associations.

CLUB MULTISPORTS HALLE DES SPORTS VILLEFORT

Cette année scolaire 2024-2025, un nouveau club s'est créé à la Halle des Sports Gratassac à Villefort. Suite au Grand Défi Vivez Bougez qui a eu lieu au printemps dernier, les parents avaient relevé lors du bilan un manque d'activités sportives proposées aux jeunes du bassin de vie.

Depuis longtemps déjà, le Foyer Rural de Pourcharesses-Villefort avait à cœur de développer ce projet difficile à mettre en œuvre, faute d'encadrants disponibles sur le long terme.

Grâce à la mobilisation d'une douzaine de bénévoles, ce projet a enfin pu être mis en œuvre.

Ces animateurs bénévoles proposent à tour de rôle tout au long de l'année des séances aux enfants pour découvrir pendant quelques séances : Badminton, Handball, Basket, Rugby, Art Martiaux...



**Contact Foyer Rural
Pourcharesses-Villefort :
07.82.01.60.69
fr.pourcharesses@gmail.com**

Un partenariat s'est développé également avec le CDSMR (Comité Départemental du Sport en Milieu Rural), avec l'intervention d'un professionnel qui vient avec le Mobil'Sport, un camion itinérant permettant de faire découvrir de nouveaux sports aux enfants. Le Club Multisports a accueilli depuis la rentrée environ 20 enfants de 5 à 11 ans, issus des communes

de Villefort, Pourcharesses, Prévencières, Altier, Pied de Borne, Saint-André Capcèze et La Bastide-Puylaurent.

Les enfants sont ravis et ne se lassent pas ! Ils apprennent également le savoir-vivre ensemble à travers les règles du sport : s'écouter, se respecter, être fairplay, l'esprit d'équipe.

Aujourd'hui, les enjeux du club sont d'augmenter le nombre d'adhérents, et de trouver les moyens humains et financiers afin de rendre le projet pérenne.

N'hésitez pas à les rejoindre pour adhérer, être bénévole ou les aider dans le développement du projet.

POINT D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE – PAVA

Vos France Services, labellisées PAVA - Point d'appui à la vie associative, ont maintenu leurs efforts pour accompagner les associations dans leurs actes courants : agenda partagé, annuaire associatif en ligne, accompagnement aux démarches administratives et demandes de subventions...

Pour aller encore plus loin, le label PAVA est devenu *Guid'Asso*, depuis janvier 2025.



Ce qui change : un réseau de partenaires étoffé, nous permettant de trouver rapidement des réponses et les bons interlocuteurs pour vos démarches spécifiques.

Robin, notre référent associations, est allé rencontrer ce réseau, composé d'institutions (département, collectivités), d'associations et d'autres France Services, pour mettre en place ce nouveau label.

DES QUESTIONS SUR LA VIE ASSOCIATIVE?

Guid'Asso vous simplifie
la vie associative !



A ne pas manquer :
Le Forum des Assos
début septembre
à Villefort et au
Bleynard

MOBILITE

DES NOUVELLES DU TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)



La Commission Mobilité, composée d'élus communautaires et municipaux, s'est réunie à plusieurs reprises afin de définir les contours du projet de TAD.

Une proposition a été envoyée à la Région, principal financeur, pour avis et validation.

Dans cette première mouture, qui pourra évoluer avec le temps, deux bassins de vie sont concernés. Les trajets se feraient des hameaux périphériques vers les centre-bourgs. Les lieux desservis seront les points médicaux et les gares.

Bagnols / le Bleynard

Jours et lieux desservis :

Mardi matin et vendredi matin (pharmacie de Bagnols, médecin du Bleynard, gare de Chadenet).

Zone 1 : Allenc, Ste Hélène, Chadenet, Bagnols, Oultet, les Sagnes, Mas d'Orcières, le Mazel, le Bleynard

Zone 2 : Montbel, Belvezet, Chazeaux, Mirandol, Chasseradès, l'Estampe, le Bleynard, Valescure, Bagnols

Zone 3 : le Cros, Rochettes Basses, Cubiérettes, Cubières, Malecombe, les Alpiers, le Bleynard, Bagnols

Villefort / hôpital de Ponteils

Jours et lieux desservis :

Lundi hôpital de Ponteils et jeudi Villefort (pharmacie, médecins et gare).

Zone A : le Cros, Altier, le Bergognon, Villespasses, Combret, Castanet

Zone B : Prévenchères, le Rachas (ramassage sur D906), la Garde Guérin, Pourcharesses, Morangès

Zone C : Malons, le Bouchet, la Lauze, Ponteils, le Mercier, Vielvic, St André

Zone D : Pied de Borne

(lundi uniquement, un TAD communal étant déjà en place le jeudi)

1/ Comment retenir ses mots de passe facilement ?

Trop de mots de passe ? Ils sont trop compliqués avec les caractères spéciaux ? Venez découvrir nos astuces pour les retenir !



2/ Créer des affiches attractives sur Canva

Un outil en ligne qui offre pleins de solutions, pour faciliter la création d'affiches.



3/ Se préparer à la fin de Windows 10 avec Linux.

Windows 10 ne sera bientôt plus mis à jour, mais il existe des solutions libres pour ne pas avoir à racheter un nouvel ordinateur.



4/ Scanner et signer des documents numériques.

Apprenez à signer un devis sans l'imprimer depuis l'ordinateur, ou à scanner un document avec le smartphone.



Des journées portes ouvertes à la Réalité Virtuelle

Sur nos 2 casques VR, venez découvrir et tester cette nouvelle technologie ! Volez comme un oiseau, visitez les pyramides, découvrez un monde futuriste ...

ATELIERS NUMERIQUES AVEC LE COLLEGE DE VILLEFORT

L'association la Locomotive 48 a organisé des ateliers « Sors de ta chambre » pour les jeunes de Villefort.

Depuis septembre 2024, un mercredi après-midi par mois, une dizaine d'élèves internes du Collège Odilon Barrot sont venus dans les locaux de la Locomotive 48.

Notre conseiller numérique a coorganisé les 3 premiers ateliers pour faire découvrir des nouvelles et anciennes technologies.

Lors de la première séance, les élèves ont eu l'occasion de voir fonctionner une imprimante 3D et de réaliser sur ordinateur des petits objets personnalisés en trois dimensions. Les adolescents ont ensuite exploré les possibilités de l'intelligence artificielle avec la création de chansons.

Enfin, ils ont découvert ou redécouvert les anciennes consoles de jeux vidéo (NES, PS1, N64, Dreamcast, ...) grâce à la superbe collection de Seb, le Président de la Locomotive 48.

Les ateliers continuent en 2025 sur des thématiques plus manuelles (gravure, poterie, ...).



Notre Conseiller numérique est également toujours disponible pour vous aider en cours individuel dans les France Services de Villefort et du Bleynard.

Contact : 06 08 08 16 98 ou jdutron@ccmontlozere.fr.

Partenaire	Thématique	Lieu de la permanence	Informations / prise de rendez-vous
ADIL	Logement et habitat - info / conseil	VILLEFORT LE BLEYMARD	04 66 49 36 65 / contact.adil48@orange.fr
ADMR	Aide à la personne	LE BLEYMARD	04 66 65 37 03
AIRDIE	Accomp. Création / reprise d'entreprises	VILLEFORT	04.66.32.98.54
Assistante Sociale	Accomp. vie quotidienne, aide aux démarches	LE BLEYMARD	Maison des solidarités Mende : 04.66.49.14.85 Langogne : 04.66.49.95.02
CAUE	Conseil en architecture, urbanisme et environnement	VILLEFORT	04.66.49.06.55
CCI	Accomp. Création / reprise d'entreprises	VILLEFORT LE BLEYMARD	04.66.49.00.33
CDAD	Droit, justice, conciliateur	VILLEFORT LE BLEYMARD	auprès de votre France Services directement
France Addictions	Accomp. / lutte contre les addictions	VILLEFORT	04 66 65 20 50 / occitanie48@addictions-france.org
France Alzheimer	Aide/soutien au malades et aux aidants	VILLEFORT	sans rdv, dates des permanences auprès de votre France Services
MLJ	Accomp. emploi des jeunes	VILLEFORT LE BLEYMARD	04 66 65 15 59
Secours Populaire	Aide d'urgence alimentaire et accès aux droits	VILLEFORT	06.72.87.04.07 / 06.78.11.91.24



Nous vous accueillons désormais à Brenoux, tous les mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



COMMENT NOUS CONTACTER ?

FRANCE SERVICES LE BLEYMARD : 04.66.31.68.85 / franceservices.lebleymard@ccmontlozere.fr

FRANCE SERVICES VILLEFORT : 04.66.46.69.85 / franceservices.villefort@ccmontlozere.fr

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.